

Les poissons



Dicentrarchus labrax - Loup

Diplodus cervinus
Sar tambour



Chelon labrosus - Muge



Diplodus annularis
Sparaillon

Sarpa salpa
Saupes



Diplodus punctazzo
Charax

Sparus aurata
Dorade royale



Diplodus vulgaris
Vérade



Diplodus sargus
Sar commun

Chromis chromis
Castagnole



Epinephelus marginatus - Mérour



Serranus cabrilla
Serran chèvre



Sciaena umbra - Corb



Mullus surmuletus - Rougets



Labrus viridis - Lasagne



Labrus merula - Merle



Coris julis
Girelles mâles et femelles



Sympodus tinca
Crénilabre paon
mâle et femelle

Sympodus roissali - Crénilabre à 5 taches



Sympodus rostratus
Sublet



Sympodus melanocercus
Crénilabre nettoyeur



Sympodus mediterraneus
Crénilabre de Méditerranée
mâle et femelle



Sympodus ocellatus
Crénilabre ocellé
mâle et femelle



Tripterygion
delaisi
Tripterygion



Parablennius gattorugine
Blennie gattorugine

Gobius
buccichii
Gobie



Parablennius sanguinolentus
Blennie palmicorne



Scorpaena notata
Rascasse pustuleuse



Scorpaena porcus
Rascasse brune

Réalisation : Loïc de Maisonneuve / Stéphane Vallet / Frédéric Bachet
Photographies : Jean Georges Harmelin et Frédéric Bachet
Roger Grange (Dorade royale)



Découverte des petits fonds côtiers



Zone Marine Protégée de Carry-le-Rouet



CONSEIL
GÉNÉRAL
BOUCHES-DU-RHÔNE



agence
de l'eau
agde



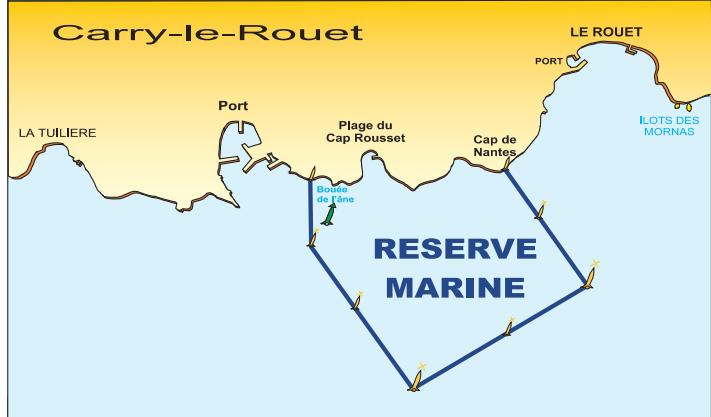
Région
PACA

Parc Marin de la Côte Bleue

COMMUNES DE CARRY-LE-ROUET, ENSUÈS-LA-REDONNE, MARTIGUES, LE ROVE ET SAUSSET-LES-PINS
CONSEIL RÉGIONAL PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR
CONSEIL GÉNÉRAL DES BOUCHES-DU-RHÔNE
COMITÉS REGIONAL DES PECHEES MARITIMES ET DES ELEVAGES MARINS PROVENCE-ALPES-CÔTE-D'AZUR ET PRUD'HOMIES DE PÊCHE DE MARSEILLE ET DE MARTIGUES

Syndicat Mixte PARC MARIN DE LA CÔTE BLEUE
Observatoire - Plage du Rouet - 31, avenue Jean Bart - BP42
13620 CARRY-LE-ROUET
Tél. 04 42 45 45 07 - Fax. 04 42 44 98 06
Email : syndicatmixte@parcmarincoetebleue.fr
www.parcmarincoetebleue.fr

Découverte des petits fonds côtiers



Le Parc Marin de la Côte Bleue est un syndicat mixte qui rassemble les cinq communes de la Côte Bleue, la Région Provence Alpes Côte d'Azur, le Département des Bouches du Rhône, et les organisations professionnelles de la pêche. Cet établissement public gère les réserves marines de Carry et du Cap-Couronne, ainsi que les aménagements de récifs artificiels installés devant l'ensemble de la Côte Bleue.

La zone marine protégée de Carry-le-Rouet, créée en 1983 avec le soutien de la municipalité et des usagers, est interdite à la plongée avec bouteille, au mouillage des bateaux et à toutes les formes de pêche sur une superficie de 85 hectares. Elle a la particularité de toucher le littoral et présente des fonds littoraux superficiels que nous vous invitons à découvrir.

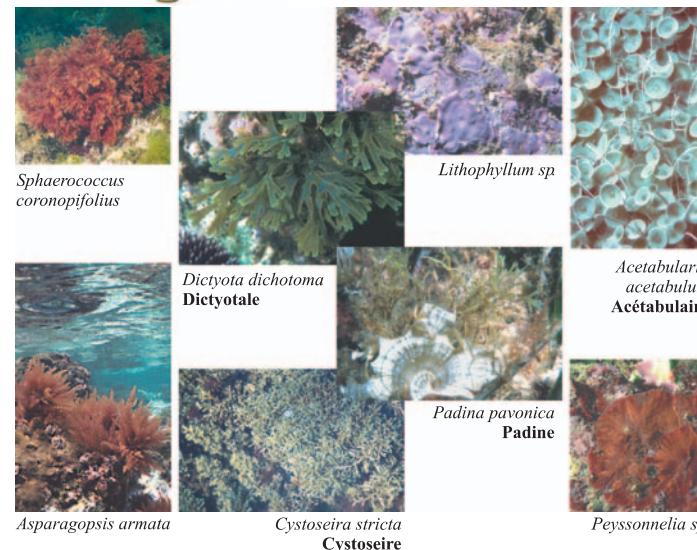
L'objectif poursuivi dans cette zone est de soustraire les espèces locales aux principales perturbations que nous apportons au milieu marin. Ainsi, la densité et la taille des reproducteurs augmentent, ce qui favorise le repeuplement des zones périphériques.

Dans les petits fonds superficiels de cette zone, vous découvrirez une profusion d'êtres vivants dans les dalles et blocs rocheux et dans l'herbier de Posidonie.

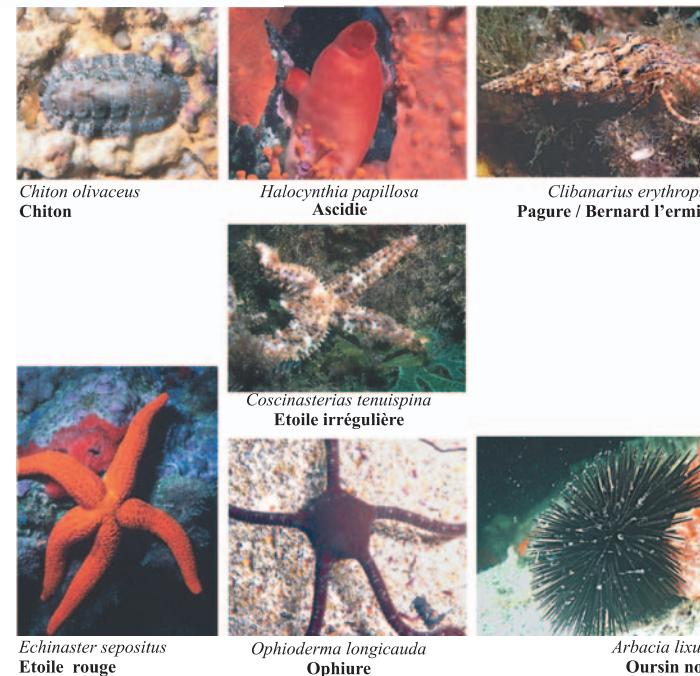
A vos masques, et que la visite commence.



Les algues



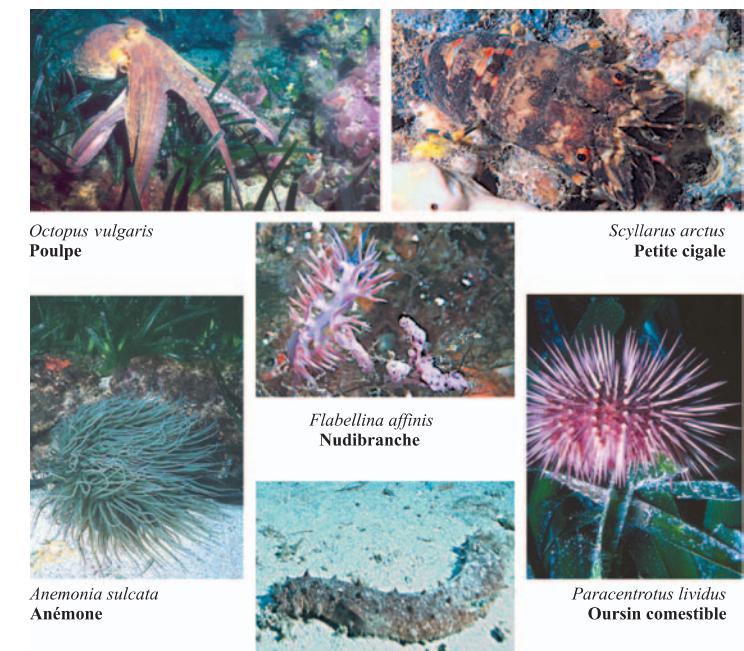
La faune



L'herbier de Posidonie

La Posidonie est une plante marine qui joue un rôle important dans l'écosystème méditerranéen. Elle forme de grandes prairies entre la surface et 30 mètres de profondeur. Ces herbiers sont essentiels pour l'habitat, la nourriture et la reproduction d'une infinité d'espèces. Ils protègent le littoral de l'érosion en maintenant les fonds meubles. Au milieu de ce dédale de feuilles, de tiges et de rhizomes, on découvre une vie insoupçonnée.

Dans la frondaison :



Sur les feuilles :

Des algues et des animaux vivent fixés

Algue calcaire (*Fosliella farinosa*)

Bryozoaire (*Chorizopora brongnarti*)

Bryozoaire (*Electra posidoniae*)

